

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 07.03.15

L'AN DEUX MIL QUINZE le 7 mars à 20H30 le conseil municipal convoqué dans la salle de la mairie s'est réuni en session ordinaire
Il y avait 7 membres présents

Présents : Mr GUILLIN, Mr COSTON, Mme MASSACRIER, Mme SAGET, Mr ROLLAND, Mr BERTUEL, Mr BARJAT

**Absents excusés : Mme TRAPEAU qui donne pouvoir à Mme MASSACRIER
Mr DAVAL qui donne pouvoir à Mr COSTON**

Secrétaire de séance : Mme PATURAL

Dominique GUILLIN, Maire ouvre la séance à 20h30.

1/ Approbation du précédent compte-rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Délibération vote des 3 taxes

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter les 3 taxes locales pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'augmenter les taux, ainsi :

| | |
|---------------------|-------------------------|
| - taxe d'habitation | 6.60% (6.54 % en 2014) |
| - foncier bâti | 8.32 % (8.24 % en 2014) |
| - non bâti | 49.50 % (inchangé) |

3/ Délibération subventions aux associations

Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer sur le détail des subventions accordées aux associations pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention aux associations suivantes :

- ADMR : 65.00 €
- Amicale des Pompiers : 65.00 €
- Banque alimentaire : 65.00 €
- A la croisée des fils : 50.00 €
- CCAS : 790.79 €

4/ Délibération durée des amortissements en eau et assainissement

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il convient de délibérer sur la durée des amortissements concernant différentes opérations d'investissement afin d'intégrer ces amortissements au budget eau et assainissement 2015. Il propose les durées suivantes :

| N° INVENTAIRE | DESIGNATION | DUREE |
|---------------|------------------------------|--------|
| 2009R02 | Portail | 15 ans |
| SUBV20121 | Subvention agence de l'eau | 60 ans |
| SUBV20122 | Subvention eaux pluviales | 60 ans |
| SUBV20123 | Subvention branchement plomb | 60 ans |
| SUBV20124 | Subvention mise en séparatif | 60 ans |

Le conseil vote ces durées à l'unanimité.

6/ Délibération approbation des comptes de gestion de la commune et de l'eau et assainissement 2014

Mme PATURAL, secrétaire présente au Conseil les comptes de gestion de la commune et de l'assainissement.

A/ Comptes de gestion de la commune :

Section de fonctionnement

- recettes : 113 225.21 €
- dépenses : 113 335.38 €
- résultat de l'année (déficit) : - 110.17 €
- résultat antérieur : 74 098.12 €
- résultat cumulé de fonctionnement : 73 987.95 €

Section d'investissement

- recettes : 32 949.28 €
- dépenses : 627.00 €
- résultat de l'année : 32 322.28 €
- résultat antérieur (déficit) : - 385.26 €
- résultat cumulé d'investissement : 31 937.02 €

B/ Comptes de gestion de l'eau et assainissement

Section d'exploitation

- recettes : 25 662.70 €
- dépenses : 32 414.41 €
- résultat de l'année (déficit) : - 6 751.71 €
- résultat antérieur : 21 156.27 €
- résultat cumulé d'exploitation : 14 404.56 €

Section d'investissement

- recettes : 20 560.52 €
- dépenses : 7 876.00 €
- résultat de l'année : 12 684.52 €
- résultat antérieur : 26 014.98 €
- résultat cumulé d'investissement : 38 699.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité les comptes de gestion de la commune 2014 et assainissement 2014.

7/ Délibération vote des comptes administratifs de la commune et de l'eau et assainissement 2014

Mme PATURAL, secrétaire présente les comptes administratifs de la commune et de l'eau et assainissement 2014.

A/ Comptes administratifs de la commune

IDEM aux comptes de gestion : recettes, dépenses, résultat de l'année, résultat antérieur, résultat cumulé : nous retrouvons exactement les mêmes chiffres.

B/ Comptes administratifs de l'eau et assainissement

IDEM aux comptes de gestion : recettes, dépenses, résultat de l'année, résultat antérieur, résultat cumulé nous : retrouvons exactement les mêmes chiffres.

Le Conseil constate que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion et approuve à l'unanimité les comptes administratifs commune et assainissement 2014. Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

8/ Délibération affectation du résultat commune et eau et assainissement

A/ Pour le BP commune 2015

Le Conseil décide d'affecter 51 274.97 € en recettes de fonctionnement et 22 712.98 € en recettes d'investissement.

B/ Pour le BP eau et assainissement 2014

Le Conseil décide d'affecter la totalité du résultat, soit 14 404.56 € en recettes de fonctionnement.

Le Conseil approuve l'affectation de ces résultats à l'unanimité.

9/ Délibération vote des budgets primitifs de la commune et de l'eau et assainissement 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil les budgets primitifs de la commune et de l'eau et assainissement pour l'année 2015.

A/ BP commune :

Section de fonctionnement : 141 344,97 €

Section d'investissement : 92 265.88 €

B/ BP l'assainissement :

Section d'exploitation : 45 583.01 €

Section d'investissement : 60 417.45 €

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2015 de la commune et de l'eau et assainissement.

10 / Délibération nomination délégués commission Salle des Fêtes

Suite aux démissions de Mme BONNET et de Mr CHAMILLARD, Monsieur le Maire propose au Conseil de désigner de nouveaux délégués à la commission Salle des Fêtes. Monsieur le Maire souhaiterait qu'il y est un nombre suffisant de délégués afin de palier aux absences et être sûr qu'au moins un délégué soit disponible afin de procéder à un état des lieux entrant et sortant lors des locations. Le conseil désigne à l'unanimité :

- Déléguée titulaire : Mme SAGET
- Délégués suppléants : Mr ROLLAND, Mr COSTON, Mme TRAPEAU, Mme MASSACRIER

11/ Délibération approbation règlement Salle des Fêtes

Suite aux travaux de réfection effectués récemment à la Salle des Fêtes, Monsieur le Maire propose qu'un nouveau règlement de la Salle des Fêtes soit adopté afin de porter une attention particulière à

l'état des lieux, au matériel et à la propreté de la salle. Après lecture, ce nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

12/ Questions diverses

- Tour de garde des élections départementales des 22 et 29 mars 2015

8h00 – 10h30 : Mme MASSACRIER / Mr DAVAL

10h30 – 13h00 : Mme SAGET / Mr ROLLAND

13h00 – 15h30 : Mr BARJAT

13h00 – 14h30 : Mr COSTON

14h30 - 16h30 : Mme TRAPEAU

15h30 – 18h00 : Mr BERTUEL

16h30 – 18h00 : Mr GUILLIN

- Courrier FNACA : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la FNACA concernant la cérémonie du 19 mars pour le cessez le feu de la guerre d'Algérie. Cette cérémonie aura lieu le 22 mars à 11h00 à la Stèle de L'Hôpital sous Rochefort, à la fin de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

- DETR : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Sous Préfecture attestant de la réception de la demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux concernant la relocalisation de la Mairie et de l'Agence postale.

- Courrier du Directeur Régional des Affaires Culturelles : Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu le 2 mars de la DRAC, nous proposant une aide pour un avant projet portant sur la restauration des peintures de l'église. Ce dossier devant être déposé avant le 15 mars, il paraît impossible de faire un cahier des charges et de consulter les architectes pour cette date. Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à l'entretien téléphonique du 6 mars avec M. DIAZ, en charge du dossier, une réponse écrite sera adressée afin de confirmer l'intention de programmer la restauration des peintures de l'église.

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Mme PATURAL, secrétaire et gérante de l'Agence postale devra être remplacée suite à son départ programmé été 2015.

- Etude réseau eau : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va se rapprocher du Conseil Général pour se renseigner sur la marche à suivre pour faire un diagnostic.

La séance est levée à 22h40.